

MAIRIE de LA CHAPELLE AUX NAUX

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL en date du 02 DECEMBRE 2014

L'AN DEUX MIL QUATORZE, le deux décembre à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 24 novembre 2014, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de M. MASSARD Philippe, Maire.

Présents : MM. MASSARD P., BAUDRIER J.P., DEPIN-ROUAULT C., CORMIER, RIVRY L. JACQUET F., Mme FRAYSSE N., M. BROSOLO P., Mmes CHANTELOUP C., FOURNIER M., F. DUVEAU, FAVROLLE M.C., DE VOS F et BUCHER M.

Absents excusés a (ont) donné pouvoir : Néant

Absents excusés : M. ZIOLKOWSKI H. a donné pouvoir à Mme DE VOS F.

Secrétaire de séance : Mme BUCHER M. a été désignée comme telle.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 h.00 et donne lecture du compte-rendu du précédent conseil municipal.

➤ AMENAGEMENT PAYSAGE du HAMEAU des YUTIERS

▪ Compte rendus des réunions de chantier

Les travaux de la place ont débuté mi-novembre. Ils doivent être terminés au 19 décembre 2014 sauf intempéries. La réunion publique a eu lieu le 07 novembre dernier avec pratiquement tous les riverains. Depuis, quelques-uns d'entre eux ont témoigné de leur inquiétude concernant l'implantation des arbres. Lors des réunions de chantier, le Bureau d'Etudes et les entreprises ont pu les rassurer. Les plantations seront installées en 2015. La « boire » le long de la levée actuellement comblée sera ré-ouverte à la fin des travaux. Les tranches conditionnelles débiteront en début d'année 2015. Les comptes rendus des réunions de chantier seront adressés aux élus qui le souhaitent.

➤ COMMUNAUTE de COMMUNES du PAYS d'AZAY-LE-RIDEAU

Le Conseil Municipal approuve l'octroi d'un fonds de concours du Conseil Général par l'intermédiaire de la Communauté de Communes du Pays d'Azay-le-Rideau pour les travaux d'aménagement du hameau des Yutiers à hauteur de 9 845 € pour l'année 2014. Le même montant sera attribué en 2015 et 2016.

➤ **SYNDICAT INTERCOMMUNAL d'ENERGIE d'INDRE-ET-LOIRE (SIEIL)**

- **Modification des statuts**

Le Comité Syndical du SIEIL a approuvé par délibération du 17 octobre 2014 des modifications de ses statuts qui portent notamment sur l'ouverture à l'adhésion des communautés de communes aux compétences à la carte du SIEIL, la mise à jour juridique nécessaire de ces statuts, la validation d'une compétence « bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides » et la compétence « communications électroniques » complétée afin d'accompagner les communes dans les projets de déploiement proposés par le syndicat mixte ouvert créé par le Conseil Général d'Indre-et-Loire, en coordination de travaux.

En application de l'article L. 5211-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, chaque adhérent au Syndicat Intercommunal d'Energie d'Indre-et-Loire (SIEIL) doit à présent se prononcer sur l'adoption de ces nouveaux statuts du SIEIL.

- **Groupement d'achat d'énergie**

Le SIEIL propose d'organiser un groupement d'achat d'énergie pour permettre aux communes de répondre à leur obligation de mise en concurrence des fournisseurs de gaz et d'électricité. Une étude va être faite afin de voir si la Commune est concernée.

➤ **ECOLE**

- **Compte rendu du Conseil d'école**

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu du Conseil d'école qui s'est tenu le 04 novembre dernier. Les effectifs de la Chapelle aux Naux sont de 26 élèves en CP et 21 élèves en CE1. Les Directrices ont présenté un « document unique des risques professionnels » réclamé par l'Inspection Académique. Pour l'école de LA CHAPELLE AUX NAUX, Mme PRETIS a noté les points suivants : Au niveau hygiène, le bureau de Direction est très humide ; il manque un sanitaire adapté aux enfants dans le bâtiment de l'école ; au niveau sécurité la porte de secours de la classe des CE1 est difficile à ouvrir et que la classe de CP a une mauvaise acoustique.

La porte de secours a été réparée et un devis sera demandé pour l'installation d'un urinoir dans le toilette du bâtiment. Pour l'école de LIGNIERES DE TOURAINNE, il est précisé qu'un niveau « Stress », il est reproché un manque de concertation entre enseignants et municipalités. Monsieur le Maire souhaite préciser que cela ne concerne pas les relations entre la Municipalité et les enseignants de LA CHAPELLE AUX NAUX, qui sont excellentes.

- **Temps d'activités périscolaires (TAP)**

Une réunion avec les animateurs des TAP et les parents sera programmée début 2015.

Lors du précédent conseil municipal, il avait été proposé une rencontre avec un élu d'une commune voisine afin qu'il présente la mise en place des TAP chez eux. Cette réunion aura lieu avec Mme GUIBERT du RPI de RIGNY-USSE, ST BENOIT LA FORET, RIVARENNES courant du mois de février.

➤ **INDEMNITES de CONSEIL du COMPTABLE du TRESOR**

L'indemnité du Percepteur a été votée pour une somme de 383,80 € pour l'année 2014 au taux maximum de 100 %.

➤ **COMITE « PROSPECTIVE »**

M. DEPIN-ROUAULT, 2^{ème} adjoint, propose de rassembler les habitants autour d'un projet de village. Celui-ci prendrait la forme d'un programme d'actions à mettre en œuvre sur la durée du mandat.

Le programme d'actions pourrait être défini par un « comité consultatif » composé d'élus et de tout habitant volontaire pour y participer, tel que la réglementation le permet. A cette fin, la commission communale « Prospective et développement durable » pourrait évoluer en un tel comité.

Il propose également que les conseillers qui le souhaitent animent les commissions communales, ou encore portent les actions définies dans le cadre du programme. Les habitants pourraient participer à la mise en œuvre des actions sur la base du volontariat.

Il est proposé à chacun de réfléchir à cette organisation et d'aborder à nouveau le sujet en 2015.

Monsieur le Maire indique que lors du précédent mandat il avait instauré ce type de comité qui a été ensuite abandonné à la demande de certains conseillers municipaux.

Concernant l'animation des commissions communales, Mr le Maire rappelle que ces commissions fonctionnent librement et que chaque membre peut s'y exprimer et prendre les responsabilités qu'il veut en accord avec les autres membres.

➤ **ORGANISATION des COLIS de NOEL**

La distribution des colis de Noël aura lieu le samedi 20 décembre prochain à partir de 14 h.

77 personnes sont concernées. Les Membres du CCAS ont proposé de modifier le contenu des colis en l'améliorant.

➤ **QUESTIONS & INFORMATIONS DIVERSES :**

▪ **L'affaire du terrain de M. LAITHIER**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que M. Sébastien LAITHIER qui avait perdu son procès contre la Commune au Tribunal Administratif, lui a adressé par l'intermédiaire d'un nouvel avocat une demande d'entente préalable dans laquelle il réclame à l'Etat et à la Commune un dédommagement. Le courrier a été adressé à Maître CEBRON de LISLE, avocat de la Commune et qui a déjà plaidé lors du précédent procès afin de refuser cette demande.

▪ **Domaine de Subvention pour l'année 2015 :**

Monsieur le Maire donne lecture des domaines pour lesquels l'état octroie des subventions (appelées DETR : Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux). Il est retenu l'éventualité de l'achat d'un véhicule électrique et la rénovation de la salle polyvalente.

▪ **Redevance d'occupation du domaine public par France Télécom pour l'année 2014 :**

La redevance d'occupation du domaine public routier par France Télécom pour les réseaux aériens et enterrés s'élève pour l'année 2014 à 869,57 €.

▪ **Evènements à venir fin 2014 - 2015 :**

| | | |
|-------------------------|--|-------------------|
| Dimanche 07 décembre | Marché de Noël des Bateliers | Salle polyvalente |
| Dimanche 14 décembre | Arbre de Noël Comité des Fêtes | Salle polyvalente |
| Samedi 10 janvier | Cérémonie des Vœux du Maire | Salle polyvalente |
| Samedi 17 et 24 janvier | Distribution des sacs poubelles | Atelier municipal |
| Vendredi 23 janvier | Galette des Bateliers | Salle polyvalente |
| Dimanche 25 janvier | Après-midi jeux de sociétés Familles Rurales | Salle polyvalente |
| Samedi 31 janvier | Loto Comité des Fêtes | Salle polyvalente |
| Samedi 07 février | Repas spectacle Familles Rurales | Salle polyvalente |
| Dimanche 22 et 29 mars | Elections | Salle polyvalente |
| Dimanche 10 mai | Brocante Familles Rurales | Salle polyvalente |
| Dimanche 31 mai | Concert Familles Rurales | Eglise |
| Samedi 13 juin | Soirée Loire Nature | Plesse du Bourg |
| | Soirée à thème Comité des Fêtes | Salle polyvalente |
| Vendredi 19 juin | A.G. Comité des Fêtes | Salle de réunion |
| Samedi 25 juillet | Fête des Bateliers | Plesse du Bourg |
| Samedi 01 août | Cinéma en plein air | Plesse du Bourg |
| Vendredi 11 septembre | A.G. Familles Rurales | Salle polyvalente |
| Samedi 26 septembre | Loto Comité des Fêtes | Salle polyvalente |

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h.10 .

Le Maire,

Le Secrétaire de séance,